



Berson

Actualités

JOURNAL MUNICIPAL N°41
Juillet 2017



AGENDA DES MANIFESTATIONS

JUIN

30 juin : Kermesse de l'Ecole

JUILLET

25 Juillet : Randonnée de la C.C.B.*

AOUT

Du 11 au 15 Août : Fête Locale

15 Août : Vide-Greniers et Feu d'Artifice

SEPTEMBRE

10 Septembre : Défi Sport

16 Septembre : Repas organisé par la J.S.B.*

16 et 17 Septembre : Journées Européennes du Patrimoine

30 Septembre : Stage de Gym

OCTOBRE

8 Octobre : Repas du Cercle de l'Amitié

21 Octobre : Loto organisé par le Comité des Fêtes

28 Octobre : Loto organisé par la J.S.B.

NOVEMBRE

Du 9 au 12 Novembre : Bourse aux Vêtements Enfants/Ados organisée par la F.C.P.E.

11 Novembre : Commémoration de l'Armistice

18 Novembre : Repas de l'A.R.I.E.B.*

25 Novembre : Loto organisé par la J.S.B.

DECEMBRE

2 Décembre : Repas du 2 CV Club des Remparts

15 Décembre : Arbre de Noël de l'Ecole

10 Décembre : Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes

16 Décembre : Repas de la J.S.B.*



(Sous réserve de changements)

*J.S.B : Jeunesse Sportive Bersonnaise

*F.C.P.E : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

*A.R.I.E.B : Association pour la Rénovation Intérieure de l'Eglise de Berson

*C.C.B : Communauté de Communes de Blaye

LE MOT DU MAIRE



Les votes de nos quatre budgets, avec une fiscalité inchangée, vont nous permettre de poursuivre notre programme de travaux :

- Lotissement du Barail : avec le permis d'aménager, achat de terrain et réalisation d'un lotissement pour environ 40 lots.
- Ecoles : deuxième partie pour l'accès handicapés de 3 classes supplémentaires. Les artisans ont été choisis suite à un marché à procédure adaptée.
- Voiries : suite à un appel d'offres, le marché de réfection de voirie (reprofilage, goudronnage) va être réalisé courant juin et juillet.
- La collectivité s'est dotée d'une épareuse et d'un lamier neufs.
- Ancienne Mairie : les travaux de rénovation sont terminés. La salle est ouverte à la location.
- Cimetière : la vente des caveaux remis à neuf après leur reprise se poursuit. Le columbarium est terminé.
- Enfouissement de réseaux : avenue et rue de l'Eglise. Les réseaux électriques, téléphoniques et l'éclairage public vont être mis en terre. Ensuite, une programmation d'aménagement de la Place de l'Eglise est en cours (parc à voitures, plantations, fleurs...).
- Assainissement : une tranche de travaux de mise aux normes (station épuration et postes de relevage) est prévue après obtention de subventions.
- Concours Communal de Fleurissement : la Municipalité tient à remercier tous les participants qui contribuent à embellir notre Commune.

Bonnes Vacances à tous !

Le Maire

Jacky Roturier

[Agenda des Manifestations](#)

[Vie de notre village](#)

[Vie Communale](#)

[Vie Sportive et Culturelle](#)

[Syndicats Intercommunaux](#)

[Vie Scolaire](#)

[Actualités](#)

[Infos Services](#)

[Infos Administratives](#)

[Sport et jeux](#)

VIE COMMUNALE

Budget Communal 2017

Le Budget Principal de la Commune s'équilibre en section de fonctionnement à 1 354 679.54 €

Le Budget Principal de la Commune s'équilibre en section d'investissement à 610 264.62 €.

Budget Assainissement 2017

Le Budget s'équilibre en section d'exploitation à 96 199.57 €

Le Budget s'équilibre en section d'investissement à 258 255.72 €

Budget Pôle Commercial 2017

Le Budget s'équilibre en section de fonctionnement à 94 811.20 €

Le Budget s'équilibre en section d'investissement à 62 237.86 €

Budget Lotissement les Lauriers - Le Barail

Le Budget s'équilibre en section de fonctionnement à 885 607.00 €

Le Budget s'équilibre en section d'investissement à 1 000 146.95 €

Taux 2017

Taxe HABITATION	10,74 %
Taxe FONCIER BATI	14,56 %
Taxe FONCIER NON BATI	35,75 %

Les taux n'ont pas subi d'augmentation par rapport à 2016

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017

2CV CLUB DES REMPARTS	305,00 €
A.C.C.A	1 300,00 €
AEROCLUB DE MARCILLAC	50,00 €
LES RESTOS DU CŒUR	800,00 €
A.R.I.E.B	1 200,00 €
CERCLE DE L'AMITIE	1 000,00 €
GYMNASTIQUE FEMININE	100,00 €
J.S.B	6200,00 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS DE BOURG ET BLAYE	300,00 €
LYCEE JAUFRE RUDEL	400,00 €
OCCE 33 COOPERATIVE SCOLAIRE	1 000,00 €
ORCHESTRE D'HARMONIE DE BERSON	3 250,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	100,00 €
SECOURS POPULAIRE	100,00 €
TOUS A VELO	150,00 €
USEP	500,00 €
F.C.P.E	100,00 €
COMITE DES FETES	1 500,00 €
TENNIS	1 200,00 €

TOTAL : 19 555,00 €

PARTICIPATIONS AUX SYNDICATS

La participation allouée est :

Le Syndicat des Collèges et Lycées pour un montant 5 022.00 €

Le Syndicat Intercommunal du Moron pour un montant 17 000.00 €

SUBVENTIONS DIVERSES

- FDAEC

Une aide financière dans le cadre du FDAEC (Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes) sera perçue pour la réalisation des travaux de voirie 2017, d'un montant de 18 500 €.

- SYNDICATS INTERCOMMUNAUX (S.I.E.B.)

Une aide pour l'Éclairage de l'Avenue de l'Église (FEMREB Fond d'Embellissement et de Modernisation des Réseaux en Blayais) d'un montant de 8 500 €.

VOIRIE

Suite à un appel d'offres, des travaux de voirie vont être réalisés cet été sur la Commune.

A savoir :

- VC 113 du Pouyau,
- VC n° 8 de Grillet (Rives),
- VC n° 11 des Pierrières, route des ARNAUDS,
- rue de Ferrand,
- Réaménagement trottoir accès commerces,
- VC 10 au carrefour du Champs de la Croix.

La prudence est recommandée pendant la durée des travaux.

D'autre part, à la demande du lycée/collège, la construction d'un abribus est à l'étude dans le secteur Barbefer/Guiton, avec la participation du Conseil Départemental et de la Mairie.

Rappel : Les haies et arbres dépassant la limite de propriété doivent être taillés ou élagués par le propriétaire, en particulier le long des voies publiques.

INAUGURATION DE L'ANCIENNE MAIRIE

Construite en 1843, M. Jean Déromas était alors Maire, l'Ancienne Mairie comprenait une salle principale et deux petites salles pour les archives.

Auparavant, les réunions de Conseil se déroulaient au domicile du Maire.

Elle a été vendue en 1911 au Dr Pujo, lors de la construction de la nouvelle Mairie.

A l'intérieur, avaient lieu les répétitions d'un groupe de théâtre et la Chorale du Gai Labeur, sous l'autorité de l'Abbé Dupon.

Elle a été ensuite vendue à M. et Mme Chauvin, qui ont tenu un magasin d'antiquités.

Elle a été en partie rénovée en 2009, par un chantier de Jeunes Concordia.

Inauguration des travaux de remise en état complet le 20 mai 2017.

Entrepreneurs qui sont intervenus :

Electricité ARRIGHI, toiture ADNOT, menuiserie HOSTIN, sols NICOLAS PEINTURE, plomberie INAUDIERE pour un total de 25 000 euros.

Les employés municipaux ont totalisé 290 heures de travail et les fournitures ont été de 7 000 euros.

La Municipalité a reçu une subvention de la DETR de 2 000 euros.

La Mairie remercie les employés municipaux, qui ont passé de très nombreuses heures et ont apporté tout leur savoir-faire, dont nous pouvons lister les travaux : démolition, isolation, doublage, carrelage, peinture, protections murales, évacuations, sanitaire, meubles de la petite cuisine...

Cette inauguration s'est terminée par un pot de l'amitié.

LES FUTURES REALISATIONS

Accessibilité des classes et mise aux normes des toilettes de l'école.

Lors de l'année 2016, nous avons réalisé la mise en accessibilité de 2 classes, la bibliothèque, l'accueil mairie et la salle informatique dont nous avons fait la couverture de notre journal n° 40.

Pour 2017, afin de ne pas se refroidir, nous réalisons l'autre cour et les toilettes associés. L'appel d'offres est en cours et nous espérons trouver l'ensemble des artisans qui peuvent répondre à notre demande, car les travaux ne peuvent être faits que pendant les vacances scolaires.

Le retour d'expérience de la 1ère cour montre qu'il faut faire un planning serré car les événements peuvent entraîner des retards très importants.

Nous sommes toujours en Vigipirate renforcé et donc aucun accès n'est autorisé pendant les périodes scolaires.

PANNEAUX D'INFORMATIONS NUMERIQUES

L'objectif des panneaux d'information numériques est la diffusion d'une information de proximité à destination des habitants de Berson. Ils permettent de mieux faire connaître aux citoyens les services qui leurs sont offerts, les événements de la vie locale, les manifestations en cours et à venir et de diffuser des messages adaptés et attractifs pour la population et répondant à un besoin réel d'information.



BATIMENTS – EQUIPEMENTS

Travaux réalisés par les employés communaux

- Finition de la salle de l'Ancienne Mairie
- Finition du Columbarium
- Entretien-curage des fossés
- Installation de 2 panneaux d'informations électroniques
- Finition de la rénovation des bancs du Foyer Rural (tapissés par un artisan local : Stéphanie Lauchas)
- Drain au Citystade....
- Fauchage des routes

En cours ou à venir :

- Aménagement du passage du Citystade
- Démoussage du terrain de tennis
- Pose de buse à Pavageau pour les fleurs





ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES AVENUE DE L'ÉGLISE

Ce projet dont nous vous parlons depuis 2014 est complet, ficelé et budgétisé. Les travaux doivent être entrepris dès octobre 2017. L'ensemble des habitants impactés pendant les travaux seront prévenus par courrier et une réunion d'information sera programmée dans le local de l'ancienne mairie qui aujourd'hui est opérationnel.

Ces travaux d'une durée d'environ 3 mois consistent à :

- Enfouir les lignes électriques avec raccordement par coffret encastré.
- Enfouir les lignes téléphoniques (Orange) et branchement par coffret.
- Changer l'éclairage par des LED (économique).

L'objectif, dans les 3 ans à venir, est de faire autour de l'église classée :

- l'avenue de l'église,
- la rue de l'église,
- la mise en lumière de l'église.

MARCHE NOCTURNE

Depuis déjà longtemps, de nombreux administrés se sont posés la question : pourquoi n'y a-t-il pas de marché à Berson ?

Il faut remonter bien loin dans le temps pour trouver les traces d'un marché au centre de la commune.

Nous avons également eu des demandes pour venir et proposer pizzas, accras, et autres.....

Après concertation et réflexion, nous avons pensé qu'un marché nocturne le lundi soir (nous avons des commerces et nous devons les préserver et ne pas les pénaliser) serait

A l'issue de ce projet, l'agencement des pourtours de l'église (parking, bancs et promenades...) sera programmé pour embellir le quartier comme il le mérite.

Quel en est le coût ?

ERDF - 104 000 € au total dont 20 000 € pour la commune pour les 2 rues (participation SIEB 40% et ENEDIS 40%).

ORANGE - 1 600 € de dossier, toute la filerie est prise en charge par ORANGE

- le gros œuvre est payé par la commune 27 000 € pour l'avenue de l'église.

L'ÉCLAIRAGE - 46 000 € pour l'avenue de l'église (subvention 8500€)

Maître d'œuvre - 3 500 € (SDEEG)

envisageable.

Nous nous donnons une année pour essayer de finaliser le projet. Il s'agit de consulter nos commerçants, prendre contact avec des marchands intéressés, étudier la faisabilité et l'apport du point de vue « vie de la commune ».

Peut-on envisager des soirées à thème où commerçants, viticulteurs, artisans d'art et produits locaux etc.... pourraient animer des lundis d'été ?

Dans l'immédiat, nous allons anticiper en équipant la place proche du « city park » de coffrets électriques, revoir le revêtement de la place en prévision de ce projet.

GROUPE ACHATS

Suite à des Marchés à Procédure Adaptée, les achats suivants ont été réalisés, les sommes sont mentionnées en euros et toutes taxes comprises		
REALISATIONS	NOM DES SOCIETES	MONTANT TTC
Travaux sanitaire Bloc A Mise en accessibilité Lot 8 serrurerie	SPEMETAL	2 460,00 €
Feu d'Artifice du 15 Août	ELLIPSE PYROTECHNIE	4 300,00 €
Mission de contrôle technique travaux accessibilité et création sanitaires n°2	SOCOTEC	3 030,00 €
Travaux accessibilité et création Bloc Sanitaire n°2	EURL ARRIGHI, ARCHAMBEAU, EURL SPEMETAL, ETS DOUSSEAU, GEOFFROY CONSTRUCTION	84 631,67 €
Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'accessibilité Bloc sanitaire n°2	Pierre SWAENPOEL	5 760,00 €
Travaux de Voiries 2017	SAS BOUCHER TP	90 537,96 €
Acquisition buvette double associative	K G MAT COLLECTIVITE	4 607,84 €
Acquisition d'un ensemble standard téléphonique	ATRS	7 218,79 €
Mission d'assistance Conseil du suivi du contrat d'affermage de l'assainissement collectif	SCE	2 592,00 €
Mission pour les travaux d'amélioration assainissement des eaux usées	SCE	3 704,00 €
Adhésion Services Numériques Mutualisés	GIRONDE NUMERIQUE	1 845,00 €
Traçage terrain gazonné du stade	MEDAN SA	1 057,50 €
Travaux d'enfouissement des réseaux Avenue de l'Eglise	SDEEG	70 080,00 €
Maîtrise d'Œuvre des travaux d'enfouissement de l'Avenue de l'Eglise	SDEEG	4 088,00 €
Acquisition Bouche à Incendie	SAUR	2 469,28 €
Divers panneaux de voirie	PB CREATION	360,00 €
Aspirateurs école	ELIPRO	272,59 €
Chaises salle du conseil et armoire assistants de prévention	JPG	984,91 €
Achat de Twin cut	ESPACE EMERAUDE	1 430,00 €
Débroussailleuse	ETS PEYRUSE	819,00 €
Acquisition Epareuse et lamier	AGRI33	34 920,00 €
Terrassement remblais au columbarium	SAS BOUCHER TP	9 488,40 €
	Total 1er semestre	336 656,94 €

REALISATION DU COLUMBARIUM



ACTUALITES

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

M. Le Maire et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux le mercredi 18 janvier 2017.

REPAS DES AINES

Une fois n'est pas coutume, cette année le temps n'était pas de notre côté et nous avons apprécié le fait de nous retrouver tous ensemble dans la salle des fêtes, bien au chaud. En ce début mars, jour de la fête des grands-mères, la municipalité de Berson a mis traditionnellement à l'honneur ses aînés qui sont venus goûter, avec bonheur, ces moments de convivialité.

Plus de 150 personnes ont pris place, ce dimanche 6 mars à table pour partager un repas raffiné et de fête servi par le traiteur MEUDAN de Cars aidé de ses serveurs très professionnels et agréables. Retour aux traditions, un orchestre a animé avec brio notre après-midi. Le nombre important de danseurs sur la piste nous a convaincu qu'il ne faut pas toucher aux « vieilles recettes » qui ont fait leurs preuves.

Tout au long du repas, des coupures musicales ont permis aux couples d'évoluer sur la piste de danse. Le Cercle de l'Amitié a distribué les paroles de la chanson « Voulez-vous danser Grand- Mère ? » que tout le monde a repris en chœur. M. Lerdou avec ses chants basques a entraîné la salle à reprendre ses refrains connus et Marie José Léonie nous a raconté une histoire de « tamalou » et pour argumenter nous a chanté une chanson d'Ouvrard « je ne suis pas bien portant ».

A la fin du repas, la petite attention de circonstance réalisée pendant les TAP par les élèves de l'école de Berson a été distribuée par les conseillers et a terminé cette belle journée.



CEREMONIE DE COMMEMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai, une soixantaine de personnes ont honoré de leur présence le monument aux morts de Berson.

Truc d'anciens me direz-vous !

Certes, le Maire, des membres du conseil municipal, le directeur d'école et des enfants représentant leurs camarades ont assisté à cette cérémonie et déposé les fleurs d'usage.

Après les discours habituels rythmés par les anciens combattants et par la musique de l'harmonie de Berson, un vin d'honneur a clôturé cette commémoration.

En fait, rien que de très banal en France où trois commémorations ont lieu annuellement dans toutes les communes du territoire.

C'est cependant avoir la mémoire courte que de balayer d'un revers de main cette date.

En effet, il y a maintenant 72 ans une guerre terrible avait impliqué la majeure partie des pays du monde et se terminait à l'ouest. Après 6 ans de combats ininterrompus, pour certains Français, c'était enfin la paix. Il revint à deux anciens ennemis visionnaires, le Docteur Adenauer et le Général de Gaulle de se tendre la main et de fonder une nouvelle Europe. Ce continent, l'un des plus belliqueux du monde, accédait enfin à la paix.

Ceux qui sont nés après la Seconde Guerre Mondiale pensent que la paix a toujours existé.

Elle est pourtant fragile et nous devons la préserver.



MARATHON DES VINS DE BLAYE

NOTE D'INFORMATION

Comme vous avez pu le lire sur les panneaux numériques de la commune, la mairie a cherché avant le marathon, des signaleurs pour encadrer cette manifestation sportive et annuelle.

Berson jusqu'à cette année pouvait s'enorgueillir de posséder un vivier important de bénévoles mais, les hasards du calendrier ont fait que pour une fois la pénurie s'est faite sentir au niveau du recrutement. Il faut bien le reconnaître le sang neuf fait défaut et manque. Nous rappelons que cet évènement important pour la Haute Gironde ne nécessite qu'une participation de 3 heures le samedi matin. Nous espérons pour 2018 nous retrouver très nombreux pour ce moment sportif mais également très convivial et bon enfant.

N'hésitez-pas et inscrivez-vous pour l'année prochaine auprès de la Mairie.

LE MARATHON ET SES ... COULISSES

Pour beaucoup le Marathon de Blaye Côtes de Bordeaux c'est un flot continu de coureurs grimés et costumés. C'est vrai mais pour les bénévoles c'est tout autre chose.

En quelques mots :

La veille nous nous retrouvons tous pour tout préparer. Il faut gonfler les ballons, mais pas trop, prévoir l'heure de regroupement, ce que l'on doit mettre en place etc.....

Cette première réunion se conclut par un petit apéritif convivial, d'ailleurs certains ont bien compris, ils arrivent directement pour l'apéritif (ils se reconnaîtront).

Le jour J, 7h 20', tout le monde converge vers la Mairie mais avant le travail qui n'est pas caché, il faut aller chercher les chouquettes, préparer le café et enfin mettre en place tout ce qui permet de démarrer la journée dans la bonne humeur. Tout cela réglé, tout le monde sait ce qu'il a à faire : mise en place des barrières, pose de guirlandes, des ballons, enfin ce qui reste, regonflage de ballons, installation de la musique et du stand de ravitaillement.

Puis c'est l'heure de la distribution des teeshirts, il n'y a que 3 XL, l'organisation s'est trompée : nous sommes

bénévoles et pas coureurs, les teeshirts serrent un peu. Chacun prend son poste et d'un seul coup le professionnalisme et l'expérience reprend sa place. Les derniers petits problèmes sont réglés en temps réel et tout se passe bien.

Les coureurs arrivent dans une débauche de couleurs, de rires et de mercis qui font chaud au cœur. Notre harmonie a su répondre à l'ambiance très festive de nombreux coureurs qui se sont laissés aller. Nous n'étions pas loin des fêtes de Bay..... de Berson.

Le dernier courageux est passé sous nos encouragements et l'ensemble des bénévoles se remet au boulot pour ranger et faire en sorte que la commune retrouve son visage habituel.

11 h 00, nous avons fait le job.

Déjà l'heure du repas approche, les préparatifs vont bon train. Les organisateurs savent que les bonnes pizzas et quiches de notre Sandrine préférée sont bientôt prêtes.

12 h 10, nous convergions vers la salle de l'ancienne mairie fraîchement refaite. Que d'éloges, il faut reconnaître que les amuses gueules ont marqué. Bientôt, il est temps de passer à table, mais bizarre il nous manque quelque chose, le vin !!! Un oubli ? Dans le blayais ça laisse rêveur, vite un coup de téléphone et tout rentre dans l'ordre.

La poursuite de notre repas se fait sous les meilleurs auspices, le repas concocté par notre boucher Ludovic, toujours disponible est sans surprise : très bon et copieux. M. le Maire s'éclipse sans bruit et sur la pointe des pieds car la remise des prix est un incontournable.

16 h 00, repus, le teint rosé, nous prenons congé et prêt à se retrouver dans un an en espérant que l'on vous a donné envie de participer.



RANDO VTT DES VINS DE BLAYE

En ce dimanche 4 juin, sous un beau soleil, quelques heures après que les courageux participants de Tous à vélo aient traversés notre belle commune, les quelques 1000 vététistes de la « Rando des vins de Blaye », après un passage dans la Citadelle se frottèrent aux chemins escarpés de notre région.

4 parcours étaient proposés 30-40-50-60 kms.

Dotée de magnifiques chemins à découvrir et de paysages toujours exceptionnels, notre commune est traversée par le circuit de la randonnée, et un ravitaillement était proposé vers le mi-parcours sur deux sites remarquables, le château Puynard et le château Peyredouille selon le parcours sur lequel les vététistes circulaient.

Les sportifs ont du faire preuve de ténacité quand les

parcours étaient physiques et techniques ... Il fallait parfois s'accrocher ! S'il n'y a pas de montées interminables, nos parcours sont exigeants car ils nécessitent des relances permanentes, une attention soutenue du fait de la largeur très limitée des sentiers, de la présence de murets ... et autres obstacles en tout genre qu'il fallait éviter ou gérer. Les objectifs restent malgré tout constants : profiter de beaux points de vue sur notre campagne, se faire plaisir avec quelques moments de VTT sympas, tout ça partagé avec les copains !



TOUS A VELO

C'est un peu soucieuse que l'Association Sport Cycliste de Braud ST Louis, organisatrice de la 16ème édition de « Tous à Vélo », scrute le ciel ce samedi 3 juin 2017.

Malgré une météo incertaine, beaucoup de cyclistes, vêtus de rouge, couleur de l'année, s'étaient donnés rendez-vous devant le Foyer de Berson : 166 cyclistes courageux, avec il faut le noter, un participant d'à peine 3 ans prêt à affronter la route.

Après l'apéritif traditionnel pris à Berson et le petit tour dans le centre du village, le groupe s'élance en direction de Cars première étape où les entrées attendent nos sportifs. Quelques gouttes au départ qui se transforment rapidement en pluie nourrie rincent le flot de coureurs et les trempent jusqu'aux os. Mouillés, mais à l'abri sous les préaux de l'école, tout le monde reprend des forces en surveillant avec inquiétude le ciel. Mais le moral est là et l'ambiance est joyeuse. Pourtant il faut se résigner, il fait trop mauvais et la décision est prise de se rendre directement à St Martin Lacaussade où M. le Maire Bernard Marguerite part en éclaireur afin de préparer la salle des fêtes, mettre le chauffage et accueillir les volontaires de St Paul avec la suite du repas. Les organisateurs décident d'un raccourci

exceptionnel le plus court possible pour rejoindre le terminus. Aussitôt un long tortillard de Kway multicolores se faufile à travers les vignes en direction du plat de résistance et du dessert. Il pleut toujours autant quand les participants entrent enfin dans un espace tempéré et apprécient (les enfants surtout) de pouvoir se sécher.

Même si cette journée n'a pas été du point de vue sportif un grand cru, elle a été un beau succès sur le plan convivial. On a beaucoup ri dans une très bonne ambiance tout au long du repas. L'année prochaine, le temps sera avec nous c'est sûr.



FORUM DU BIEN VIEILLIR

C'est le Maire de Berson, Vice-Président de la CCB en charge du C.I.A.S, qui a fait l'introduction de ce Forum, en accueillant tous les participants.

Mickaël Bidois, Directeur du C.I.A.S a ensuite animé les débats.

La matinée était dédiée aux partenaires du territoire qui ont planché sur le thème : la lutte contre l'isolement des Aînés et le soutien au lien social.

L'après-midi était consacrée au grand public avec conférences, ateliers, stand d'information (avec la présence du bus numérique de la Carsat et du bus de l'Hôpital).

La convivialité s'est ensuite poursuivie avec la séance du « Yoga du rire » suivie d'un apéritif dinatoire et d'une soirée dansante.

Les participants, invités par leurs caisses de retraite sont venus en nombre.



SHANTI LAC

Vous connaissez peut-être Elodie. En quelques mots c'est une jeune femme dynamique, volontaire et avec mille projets en tête.

C'est à Berson qu'elle a concrétisé ses rêves. Mais revenons un peu en arrière. Depuis toute jeune, elle a eu la chance de voyager avec ses parents à l'étranger et vivre dans ces beaux pays. L'Asie a bercé sa jeunesse et ses coutumes l'ont marquée profondément.

Dans la culture asiatique, les massages et étirements font partis du quotidien. Dès son retour en France, ses parents ont souhaité qu'elle fasse des études. Elle a passé un master dans l'administration des métiers de la culture. Pour gagner sa vie, elle a proposé à des grands groupes industriels tels que Channel des massages et relaxation auprès des salariés. Elle a également travaillé dans de grands hôtels à Paris et à l'étranger ; elle a apporté ses services auprès d'acteurs, de chanteurs avant concert pour se détresser et après pour se détendre. Puis un jour, l'idée a germé, pourquoi ne pas créer un lieu tranquille, apaisant qui permettrait de se ressourcer. Petit à petit, l'idée a fait place au projet mais il fallait trouver le lieu, l'endroit quasi idéal, proche d'une grande ville (TGV, aéroport) mais aussi qui offre un attrait touristique, agréable où l'on peut se sentir bien. Connaissant le Sud-Ouest, le Blayais a réuni de nombreux atouts et la commune de Berson, très dynamique et très ouverte aux projets atypiques a accueilli et soutenu Elodie dans son projet.

Bien des écueils ont été surmontés (achat, étude de sols, faisabilité, impact commercial....). Petit à petit, tout se concrétise, bientôt 2 ans depuis la rencontre de l'agent immobilier et l'ouverture du site, mais quel bonheur aujourd'hui de pouvoir mettre au service de tous ses compétences.

Bardée de certificats dans le domaine des massages bien-être, elle propose son expérience car à l'heure actuelle, la vie n'est plus de tout repos, tout le monde vit à 100 à l'heure, sous la pression, le téléphone portable qui est devenu un fil à la patte.

En fait, rien ne permet de faire le break, de lâcher prise, de penser au moment où l'on peut être serein, tranquille, apaisé.

Que propose-t-elle ?

- Massages bien-être, bain nordique chaud en extérieur, sauna.

- Le nom de SHANTI LAC a été choisi car il symbolise le plus l'activité proposée (relaxation, bien être).

Pour une activité principale tournée vers les massages et la relaxation, Elodie prévoit un petit questionnaire pour connaître les contre-indications éventuelles (allergies, arthrose, problèmes de circulation sanguine) et offre plusieurs soins en fonction de l'état mental ou physique. Les massages pour un sportif ne sont pas les mêmes que pour une personne stressée ; dans un cas nous avons de



la récupération musculaire et dans l'autre il s'agit de rebooster l'énergie du corps.

Les huiles utilisées sont toutes végétales et naturelles, comme l'huile de pépins de raisins, huile camphrée, huile de coco ou de sésame.

Aujourd'hui, il est proposé également 2 gites (atypiques) et une paillote (voir brochure) :

- Les gites : un pour les amoureux et l'autre familial offrant tout le confort, équipé de kitchenette avec service de petit déjeuner porté sur place et apéritif également. Ces cabanes ont un but bien précis faire ressurgir les souvenirs d'enfance (qui n'a pas fait ou rêvé de passer une nuit dans une cabane).

- La cabane des amoureux, une idée originale de cadeau à faire ou à se faire pour se sortir du quotidien.

Afin de se déconnecter de la vie trépidante, il est possible de louer des vélos.

- la paillote

Depuis peu, Elodie a trouvé un cuisinier à Berson qui, très rapidement proposera pour des moments de convivialité, bar à vins, tapas, grillades.... La fermeture reste toutefois à 22h00 pour vite retrouver le calme et la sérénité.

Dans le futur, il est prévu de doubler le nombre de cabanes tout en restant dans la dimension humaine et se tourner éventuellement vers des activités aquatiques.

Pour conclure, Elodie a mené de mains de maître son projet qui permet des embauches locales, elle a fait travailler certains corps de métiers environnants aussi aujourd'hui, nous devons la soutenir en allant découvrir un art de vivre différent et épanouissant.

SHANTI LAC

Paillote, Cabanes et Spa

4, lieu-dit Loumède

contact@shantilac.com

www.shantilac.com

06 18 90 05 67

09 67 01 28 71



COURS DE YOGA

Yoga pour tous

Douleurs physiques, tension nerveuse ou souffrance psychologique, notre corps et notre âme subissent tous les jours les aléas de la vie moderne. En rétablissant l'harmonie corporelle et la circulation énergétique, le yoga vous ouvre un chemin direct et sûr vers le bien-être et la santé. Par une pratique régulière, vous parviendrez aisément à retrouver votre équilibre physique et mental. Corps détendu, esprit libéré, votre vie alors s'éclairera d'un jour nouveau.

Yoga pour les séniors

Grâce au yoga il est possible de vivre mieux et plus longtemps

Heureusement, le yoga senior peut aider à conserver un esprit tranquille et un corps en forme !

D'ailleurs, pour corroborer cette idée, j'aimerais souligner que des recherches ont démontré que les personnes âgées pratiquant le yoga régulièrement ont une qualité de vie bien meilleure, en termes de santé physique, d'équilibre émotionnel et également de santé mentale.

Quoi qu'il en soit, il se peut que l'étiquette « Yoga seniors » ne vous parle ou ne vous convienne pas. Dans ce cas, peu importe, il me semble que le plus fondamental, c'est simplement de trouver un « style » de yoga qui vous convient bien. Avec un(e) prof avec lequel/laquelle vous vous sentez bien

Les postures d'équilibre qui sont très importantes pour le mental et la concentration

L'action bienfaitrice sur la respiration sur le plan physique (apport d'oxygène dans le sang, brassage des différents organes ce qui régule les fonctions digestives et améliore le transit)

Sur le plan psychologique (calme le mental, diminue le stress, élimine les blocages et les tensions)

Les flexions (calme le mental et diminue le stress, stimule le foie et les reins, aide à réduire le symptôme de la dépression, soulage les maux de tête et l'insomnie,

soulage asthme, les articulations etc...)

Les torsions et demi torsions (calme le système nerveux, excellent massage abdominal, les glandes surrénales, les reins, les intestins etc...).

Yoga hormonal

Je dédie ce cours aux femmes incommodées par les modifications physiologiques de la ménopause, mais ce cours s'adresse aussi aux femmes déjà ménopausées même si c'est depuis 15 ou 20 ans. Ce cours a la vertu de fortifier l'organisme et d'augmenter la vitalité quelle que soit l'âge qui sont encore en mesure de réactiver les sécrétions hormonales après la ménopause

J'ai également pensé à toutes ces femmes qui rencontrent des problèmes de fécondité. J'aimerais dans toute la mesure du possible leur rendre l'espoir et leur signaler l'existence d'une thérapie dont la réussite ne dépend souvent que de la régularité des exercices et l'esprit de persévérance.

Mme Sande ARNAUD –
professeure de yoga diplômée
www.yogaetayurveda-gironde.fr
06 74 60 48 63



UN NOUVEAU PHARMACIEN

Suite au départ de Monsieur Martin GACHET, pharmacien, Monsieur Henri HIBON lui a succédé le 2 mai dernier.

Ce fut une surprise pour les Bersonnais car le changement s'est fait dans la discrétion la plus totale.

Monsieur HIBON, Docteur en Pharmacie, habite Cartelègue ; son épouse est Sage-Femme et il est papa d'une petite fille.

Il est originaire de la Réunion, raison pour laquelle il a fait ses études en Pharmacie à Bordeaux.

Il a été séduit par la région et a décidé d'y rester.

Il a été chaleureusement accueilli par les Bersonnais et les en remercie.

Quelques petits changements dans les horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h30 14h30 – 19h30 et le samedi 8h30- 12h30

Site internet : www.pharmacie-berson.fr

CONVENTION EDUCATION NATIONALE

Signature de la convention pour l'accueil d'une classe ITEP à la rentrée scolaire prochaine en présence de Monsieur le Maire, Monsieur KESSAS, Inspecteur d'Académie et Monsieur PRADENS, Directeur de l'ITEP.



INFOS ADMINISTRATIVES

INSCRIPTION ELECTORALE

Les nouveaux arrivants ont la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre de chaque année afin de pouvoir voter à partir du 1er mars de l'année suivante. Pour voter à Berson l'année prochaine, vous devez vous présenter en Mairie muni de votre carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois avant le 31 décembre 2017.

ELECTIONS

Chaque année a lieu la révision des listes électorales. Durant cette période, la commission « ELECTIONS » effectue les inscriptions et les radiations sur celles-ci et procède à toutes les modifications : changement d'état civil, départ de la commune, changement d'adresse sur la même commune, etc...

Si vous êtes dans un de ces cas, merci de bien vouloir le signaler au service Population de la Mairie au 05.57.64.35.04 afin de mettre votre inscription sur la liste électorale à jour.

ETAT CIVIL

La Municipalité a eu la joie d'accueillir en 2016, 9 nouveaux nés, d'unir 11 couples et le regret de perdre 4 administrés.

***Les services de la Mairie seront fermés le lundi 14 août 2017
La bibliothèque sera fermée du 12 au 18 août inclus***

JURES D'ASSISES ET CITOYENS ASSESSEURS POUR L'ANNEE 2017

Les personnes tirées au sort pour figurer sur la liste préparatoire de l'année 2018 des jurés d'Assises sont :

- Monsieur DARRACQ Yves - Monsieur VERSAUD Patrick - Monsieur SCHOTT Olivier

Les TAP (TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES)

Les enfants ont confectionné, cette année, pour le repas des aînés des cornets qui ont été remplis de chocolats. Le groupe blanc s'est très bien débrouillé dans un atelier de couture où ils ont fabriqué une magnifique poule, pour les vacances de Pâques, visible à l'accueil de la Mairie. La pâtisserie avec Sandrine est toujours un moment très apprécié. Les maternelles ont réalisé des poussins avec des pompons. Les jeux de société (jeux de hasard et de stratégie) ont toujours beaucoup de succès ainsi que les sports collectifs.



URBANISME

Rappel des obligations en matière d'urbanisme :

Excepté pour les constructions de très faible ampleur, toutes les constructions, même celles ne comportant pas de fondations, sont soumises à une autorisation d'urbanisme.

Abri de Jardin : Tous les abris de jardin sont soumis à autorisation sous la forme du dépôt de l'imprimé « Déclaration Préalable ». **Dans les zones U, les bardages métalliques, fibre de ciment et plastiques sont interdits.** Les bardages de planches sont autorisés.

En cas de doute et avant l'achat de votre abri, **ou de toutes autres constructions**, consultez le service instructeur de la Mairie.

La réalisation de travaux sans autorisation d'urbanisme constitue une infraction passible de poursuites pénales (Article L480-4 du Code de l'Urbanisme).

Modification du seuil de recours à un Architecte

Le décret n° 2016-1738 du 14 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 16 décembre 2016 relatif à des dispenses de recours à un architecte fixe à 150 mètres carrés de surface de plancher le seuil au-delà duquel le recours à un architecte est obligatoire pour les personnes physiques qui édifient ou modifient des constructions, à l'exception des constructions à usage agricole.

Cette disposition est applicable aux demandes de permis de construire déposées à compter du 1er mars 2017.

BIBLIOTHEQUE

PETIT BILAN DE L'ANNEE 2016

• Lecteurs : Il y a 400 lecteurs inscrits qui ont pris minimum un livre durant l'année 2016 : 310 enfants et 90 adultes.

En 2016, 42 personnes se sont inscrites (7 adultes et 35 enfants).

• Prêts : 8191 livres ont été empruntés à la bibliothèque (922 livres adulte et 7269 livres enfant).

• Acquisitions : Il a été acheté pour 613 € de livres durant l'année 2016.

ACTIVITES BIBLIOTHEQUE

Accueil de classes

Chaque classe est accueillie durant ½ heure environ à la bibliothèque :

- les primaires pour échange de livres

- les classes maternelles pour échange de livres et lecture de contes 1 fois par semaine.

Atelier nounous

Depuis début 2015 est mis en place un atelier nounous. 6 nounous se sont inscrites au service et viennent avec inscription au préalable le mardi matin avec les tout-petits qu'elles ont en garde, soit 17 tout-petits.

Echanges BDP (Bibliothèque de prêts)

Tous les 2 mois, environ 200 livres sont échangés à la BDP dont le relais se trouve à Peujard.

Rue à sens unique à « Pavageau »

Depuis le 1er juin, dans l'agglomération de Berson, sur le chemin rural de Pavageau, un sens unique de la circulation a été instauré dans le sens RD 251 E2 venant du centre bourg vers la voie communale n° 15 de Pinet.

Modification des mentions sur le panneau d'affichage du Permis de Construire

Un arrêté publié en avril 2017 au Journal officiel modifie le Code de l'Urbanisme afin de prendre en compte certaines dispositions de la loi CAP (Création, Architecture et Patrimoine) de juillet 2016.

Les architectes ont obtenu de figurer obligatoirement sur les panneaux d'affichage des permis de construire, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Les panneaux d'affichage des permis de construire devront désormais indiquer le nom, la raison sociale, le nom de l'architecte auteur du projet architectural, la date de délivrance, le numéro et la date d'affichage en mairie du permis, la nature du projet et la superficie du terrain ainsi que l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté.

L'arrêté acte une réduction du nombre d'exemplaires de cinq à deux dans le cadre du dépôt d'un dossier de déclaration préalable, il tient compte aussi de l'entrée en vigueur de l'autorisation environnementale. Ainsi en cas de recours contre un permis, le délai de validité sera suspendu à la fois jusqu'au prononcé de la décision juridictionnelle et dans l'attente de cette dernière en cas de recours contre une autorisation environnementale.

Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur le 1er juillet 2017.

Contes raconte-tapis

Les contes raconte-tapis sont des contes traditionnels d'hier et d'aujourd'hui ainsi que des créations originales à écouter, à voir et à toucher. Le décor est en tissu et en relief, il est fabriqué à partir d'un conte ou d'un album. Ces tapis sont conçus pour une utilisation au sol, les enfants installés autour.

Il y a eu 5 animations raconte-tapis en 2016, 2 pour les nounous et leurs tout-petits et 3 pour les classes de maternelles.

BOITES A LIVRES

Fin 2015, 6 boîtes à livres ont été installées sur l'aire de jeux du jardin public, près de la Bibliothèque.

Elles rencontrent un tel succès qu'il est envisagé d'implanter très bientôt d'autres boîtes à livres sur le lieu-dit Berthenon.

BENEVOLES

3 bénévoles se sont proposées pour venir aider et mettre en place de nouvelles animations, afin d'élargir les horaires d'ouverture de la bibliothèque.

VENTE DE LIVRES A 1€

La bibliothèque a renouvelé le concept de vente de livres à 1€ :

- Le mercredi 17 mai - Le jeudi 18 mai - Le vendredi 19 mai.

Environ 300 livres ont été mis à disposition.

SACS SURPRISES

Le nouveau thème des sacs surprise est « les vacances – Le soleil ». Venez vite découvrir leur contenu !!!!



MARATHON 20



THON 2017



ACCUEIL DES NOUVOUS

A partir du 1er septembre prochain, les nounous seront accueillies à la bibliothèque le **VENDREDI MATIN** de 10 à 11 heures pour les activités des «petits».

INFORMATION SUR LES MODES DE GARDE

Le Relais Assistante Maternelles de Blaye vous informe sur les différents modes de garde existants sur le territoire, la recherche d'une assistante maternelle, la réglementation de l'embauche, les différentes aides aux familles...

Renseignements :
05 57 32 43 18ram@ccb-blaye.com

ANCIENS ELEVES

A la découverte du Gers, chez un de leurs camarades, Michel MUGICA, pour les anciens élèves de l'école de Berson.



CONCOURS COMMUNAL DE FLEURISSEMENT



Remise des prix le 1er juillet
devant une foule nombreuse



1er Prix





VIE SPORTIVE ET CULTURELLE

CERCLE DE L'AMITIE

Cette année nous sommes 102 adhérents, c'est super. Notre porte reste toujours ouverte pour d'autres Bersonnais et Bersonnaises, nous avons encore de la place !!!

Janvier 2017, nous avons repris notre cadence : 1er mercredi de chaque mois les activités et le 3ème mercredi le repas de détente toujours aussi convivial.

En mai, nous sommes partis à St Pée sur Nivelles le bus était au complet pour une journée de plaisir. En



GYMNASTIQUE BERSONNAISE

La Gymnastique Bersonnaise se porte plutôt bien ! En quelques chiffres, à bientôt 37 ans ce club c'est :

- 3 animateurs

Catherine, Cécilia et Laurent : éducateurs sportifs diplômés.

- 83 adhérentes et adhérents soit :

- Nombre de licenciés masculins : 5
- Nombre de licenciés féminins : 78
- Nombre de licenciés-18 ans : 2
- Nombre de licenciés 18 ans et plus : 81
- Nombre de licenciés de Berson : 38
- Nombre de licenciés hors Berson : 45
- Notre plus jeune adhérente : 16 ans
- Notre plus ancienne adhérente : 91 ans

C'est aussi environ 230 heures de cours de gym.....sur 5 heures de cours par semaine avec Cathy et Cécilia!!! C'est une centaine d'heures de marche pédestre ou nordique avec Laurent !

Depuis 1985, nous sommes affiliés à la Fédération Française «Sport pour tous».

En 2016, nous nous sommes engagés dans la Charte «Sport Santé Bien être».

Les critères d'engagement du club sont notamment : des éducateurs sportifs diplômés, un accueil personnalisé et convivial ; un groupe de taille raisonnable ; des conseils

juin, nous sommes partis sur le bassin d'Arcachon avec embarquement pour une promenade vers l'Île aux Oiseaux avec un très beau circuit, restaurant le midi et petit train touristique à la découverte de la ville d'hiver d'Arcachon. En juillet toujours notre repas de fin de saison avec une belle surprise comme tous les ans. En septembre, direction le Marais Poitevin (Venise Verte) promenade guidée et commentée par les guides bateliers, dégustation de produits régionaux. Déjeuner maraîchin au menu, l'après-midi, nous embarquerons à bord du PIBALOU le petit train touristique de la capitale de la Venise Verte. Alors venez nombreux il faut remplir le bus, c'est primordial. Un repas en octobre pour tous, poussez les portes du foyer on sera là pour vous accueillir. En décembre, une sortie cabaret: un régal pour les yeux, les papilles, enfin le top. Je vais vous laisser et je reviendrai vous revoir pour le second semestre. En attendant, je vous souhaite à tous et toutes des journées merveilleuses auprès de nous.



pour une pratique personnelle ; du matériel adapté.....

La Gymnastique Bersonnaise c'est aussi 5 cours au Foyer Rural de Berson :

La gym dynamique : le lundi de 19h30 à 20h30 et le Jeudi de 19h45 à 20h45.

La gym douce : le lundi de 15h45 à 17h00 et le mercredi de 9h à 11heures.

L'équilibre : le mardi de 9h à 10h45.

La marche pédestre ou nordique : le dimanche matin RDV sur le parking du foyer rural à 9h45.

Nous fournissons le matériel, venez comme vous êtes.

Si vous aimez bouger, si vous appréciez la convivialité, le partage, la bonne humeur...alors rejoignez-nous !

Nous contacter par mail : assogymberson@gmail.com; sur Facebook : Asso Gym De Berson.



A.C.C.A

La saison s'est bien terminée. Concernant les renards, nous en avons prélevé le double de l'année précédente. Pour le gibier sédentaire, quelques couples de perdrix et de faisans ont été vus par ci par là. Par contre, le lièvre est en diminution. Actuellement, nous étudions plusieurs propositions afin de retrouver une plus grande densité. Depuis plusieurs années, nous, les chasseurs, sommes les méchants de la ruralité par rapport à quelques citadins qui viennent habiter dans notre campagne. Il faut qu'ils comprennent que les premiers protecteurs de la nature sont les chasseurs. Si la chasse s'arrêtait aujourd'hui, à court-terme nous serions envahis par les chevreuils qui mangent les bourgeons au printemps et retardent la végétation, quand une partie ne meurt pas. Quant aux sangliers, le problème est encore plus

important, vu la prolifération depuis quelques années. Si on ne régularise pas ceux-ci, sous peu, nous les aurons autour des maisons, donc, danger, car une laie avec des marcassins est très dangereuse. Si les promeneurs du dimanche veulent être en sécurité dans les sous-bois, ils doivent faire confiance aux chasseurs. La chasse est un plaisir, mais surtout une nécessité pour notre environnement.



2CV – CLUB DES REMPARTS

En ce beau week-end de Pâques et pour la première année à Berson le 2cv Club des Remparts a organisé un rassemblement de 2cv et dérivés.

Des deuchistes venus des quatre coins de France et de Navarre sont venus pour passer un moment convivial de retrouvailles pour marquer ainsi le début de la saison des escapades en Deudeuche.

C'est ainsi que Berson s'est vu parer de drôles de petites habitations de toiles et de caravanes de toutes couleurs. Barbecues, rires et balades découvertes de notre belle région, ont fait le bonheur de tout ce petit monde. Il faut dire que nous avons eu la chance de bénéficier de structures d'accueil des plus confortables et d'une météo clémente et ensoleillée. Que du bonheur !!!

Prochaines sorties prévues pour Mai, direction Diou dans l'Allier pour la Nationaze, organisée par les Fous de la Deuche et/ou Nîmes pour la Nationale organisée par le 2cv club de France. Puis début Juillet un rassemblement aura lieu en Touraine près d'Amboise organisé par Les Viticuldeuches. Un immense merci à tous les participants, à la municipalité de Berson et toutes les équipes sans qui cela n'aurait pas été possible. Merci aux commerçants, au club de football, à M. Rousseaud pour la mise à disposition de son terrain, ainsi qu'au Château Puynard pour les allées du château. Merci également à Aquitaine 2cv Services à Cadaujac, à la Maison des Vins de Bourg, la cave de Pugnac, et au Château Lagrave de Cars pour la dégustation lors de la balade.

Rendez-vous l'année prochaine.



JEUNESSE SPORTIVE BERSONNAISE

Une belle saison sportive pour la Jeunesse Sportive Bersonnaise....

En effet, les résultats de nos équipes engagées en compétitions officielles ont été à la hauteur des attentes.

Les séniors A ont terminé 2ème en départementale 2. Notre équipe a lutté jusqu'à l'avant dernière journée pour le titre de champion, elle a ainsi assuré sa montée en Départementale 1. Les qualités de solidarité et d'esprit d'équipe sont à souligner, tout cela en gagnant le challenge d'équipe la plus fair-play. Les séniors B terminent en milieu de tableau en départementale 4.

L'enjeu pour la saison 2017/2018 sera de faire monter l'équipe B et d'assurer un maintien confortable pour notre équipe A.

Les U18 ont également assuré une montée en finissant 2ème en départementale 4. Cette équipe aurait pu glaner un titre sans une période creuse au cœur de l'hiver qui donne des regrets au regard de la seule défaite en 8 matchs sur la période retour.

Dernières équipes engagées en compétition officielle nos U13 ont fait bonne figure. L'équipe A a atteint le plus haut niveau district en jouant en division d'honneur. Et notre équipe B a lutté jusqu'à la dernière journée pour un titre de champion du district 2ème série.

Les U6/U7, U8/U9 et U10/U11 tous engagés en foot animation ont renvoyé une belle image du club tant sur le plan sportif que dans l'état d'esprit. A noter que les U11 ont gagné pour la 3ème année consécutive le tournoi de Montendre ramenant ainsi définitivement le trophée à Berson.

La JS Bersonnaise remercie tous les éducateurs bénévoles qui ont assuré un maximum toute la saison sous la férule d'Alain AZIZA.

La JS Bersonnaise remercie également tous les parents impliqués et les dirigeants.

Notre club est toujours à la recherche de bénévoles. Vous pouvez vous engager auprès de nous en contactant le Président au 06 88 88 00 18.

Enfin un grand merci à la Mairie et à l'équipe municipale pour toutes ses diligences et son soutien pour que le club puisse vivre dans de bonnes conditions.



TENNIS CLUB BERSONNAIS

Cette année tennistique vient de s'achever le 24 juin, par la traditionnelle remise des prix de l'école de tennis. Les élèves ont tous été récompensés avec des coupes, médailles, casquettes, balles offertes par la municipalité et le club.

Dans le cadre des T.A.P., Cyrille RAMBAUD, notre moniteur, a fait découvrir le tennis à plusieurs classes de l'école primaire de BERSON.

Suite à l'assemblée générale du club, le nouveau bureau est composé de : Eric ROTURIER, président, Emilie CHENIER, trésorière, Fabrice GUERINEAU, secrétaire.

Les longues journées d'été arrivent, venez-vous faire plaisir et tester les courts de tennis.

Vous souhaitez pratiquer le tennis entre amis ou en compétition, prendre des leçons ou inscrire vos enfants à l'école de tennis : N'hésitez plus, rejoignez-nous.

A bientôt sur les courts de tennis.

Renseignements et inscriptions : Eric ROTURIER 06 70 68 25 47



ORCHESTRE D'HARMONIE

Notre Sainte Cécile s'est déroulée le week-end du 21 et 22 janvier. L'harmonie recevait l'Orchestre de Lormont pour la seconde partie de la soirée.

L'audition de notre école de musique a eu lieu au mois de février. Nos jeunes et moins jeunes musiciens ont pu exprimer leurs talents en solo ou en participant à des ensembles instrumentaux.

Comme chaque année, l'Harmonie de Berson a animé le Marathon de Blaye Côtes de Bordeaux pour encourager les coureurs lors de leur passage dans la commune.

Au mois de mai, l'orchestre a aussi participé au Concert des Deux Rives organisé par l'Harmonie d'Ambès, une rencontre avec une dizaine d'harmonies de Gironde pour

un très beau concert en extérieur.

Cette année, l'Harmonie de Berson ouvrira ses portes à l'occasion de la journée Défi-Sport de septembre, ce qui permettra aux futurs musiciens, jeunes et adultes, de venir découvrir différents instruments, accompagnés par nos musiciens.

Les inscriptions aux cours de notre école de musique se feront les jeudi 7 et vendredi 8 septembre, à partir de 17h à la salle de répétition.



LA SAINTE CECILE A BERSON

L'Orchestre d'Harmonie de Berson a fêté la Sainte Cécile au début janvier 2017 avec un bon mois de retard (solicitation de la salle des fêtes de Berson oblige). Nous avons eu droit à un véritable « feu d'artifice pour les oreilles ». Pas moins de cinq chefs se sont succédés pour diriger dans un premier temps l'Harmonie de Berson puis celle de leur invité l'Harmonie de Lormont.

Les musiciens, pas moins de 50 au total, nous ont tantôt bercés, tantôt entraînés sur des airs très connus comme West Side Story, Casse-noisettes, Top gun, Stars Wars pour finir par du rock et Duke Ellington.

Pour terminer ce concert en beauté, les deux harmonies se sont groupées pour interpréter deux célèbres musiques de western (Ennio Morricone) et pasodoble (El Gato Montes).

Le public de connaisseurs s'est plusieurs fois levé pour applaudir et demander un nouveau morceau tant le plaisir était au rendez-vous.

COMITE DES FETES (UNION FRATERNELLE BERSONNAISE)

Comme depuis plusieurs années maintenant, nous étions très nombreux à notre traditionnel week-end théâtre. Le 28 et 29 janvier la troupe des Tréteaux de l'Enfance nous a présenté « ROBERTO ZUCCO » et « LA FONTAINE CAFE ». En raison du calendrier électoral très chargé en ce début de printemps, notre vide-greniers de mai n'a pas eu lieu cette année. A charge de revanche, participants et promeneurs pourront se faire plaisir lors de notre vide greniers du 15 août.

Préparez vos chapeaux, le soleil est déjà convié à notre fête locale.

DATES A RETENIR

Berson en fête du vendredi 11 au mardi 15 août 2017 avec au programme :

VENDREDI 11 AOUT : soirée avec le groupe OJOS

SAMEDI 12 AOUT : soirée choucroute (sur réservation)

DIMANCHE 13 AOUT : soirée animée par le chanteur Rémy suivie d'une animation dansante avec Décibels

LUNDI 14 AOUT : traditionnel pique-nique géant avec orchestre

MARDI 15 AOUT : vide-greniers, soirée mousse et feu d'artifice offert par la municipalité

Un loto sera également organisé le samedi 21 octobre

Et pour clôturer l'année, le marché de Noël aura lieu le dimanche 10 décembre

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances d'été



Pour toute inscription :
Tél : 07.81.92.62.08 ou
Mail : comitedesfetes.berson@gmail.com

USEP

Les activités de l'association USEP de l'école de Berson se sont poursuivies en cette année 2017.

Les enfants ont ainsi pu participer à une course en relais avec les enfants de St Gervais et St Laurent d'Arce. Ils ont ensuite pratiqué le badminton et le hockey. Différentes rencontres ont également eu lieu : gymnastique à Canéjan, danses et jeux traditionnels à St Gervais, jeux collectifs à Arveyres, activités physiques de pleine nature à Frontenac.

Adultes et enfants ont aussi assisté à un match professionnel de rugby au stade Chaban-Delmas de Bordeaux et à un match de handibasket à Blanquefort.

En fin d'année scolaire, le programme fut bien rempli : le p'tit tour à Créon (vélo, roller, marche), un grand jeu par équipe "Fort Berson" (en coopération avec l'association des parents d'élèves de l'école), un défi athlétisme, une soirée jeux à handicap, une randonnée dans Berson avec les associations USEP des circonscriptions de Blaye et de St André et une rencontre sur le thème de l'équilibre.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de toutes nos actions pour les enfants de l'école : les parents et enseignants bénévoles, la mairie de

Berson, le Conseil Départemental de la Gironde, le club handibasket de Blanquefort, l'USEP de la Gironde, l'USEP de circonscription, l'association des parents d'élèves (FCPE), le biathlon des vignes de Mombrier.

Un grand merci final aux enfants pour leur bonne humeur.



FCPE

La première activité phare de ce semestre fut l'organisation de la bourse printemps-été en avril. Les bénéfices dégagés nous ont permis de participer au financement d'une sortie sur Bordeaux pour les élèves des classes élémentaires et d'acheter du matériel pour les maternelles.

La FCPE a aussi aidé l'école à organiser le loto qui s'est déroulé le 17 mars.

Notre deuxième activité phare fut l'organisation avec l'USEP d'un jeu géant sur le thème de Fort Boyard à la Citadelle de Blaye.

En effet, mercredi 31 mai de 14h à 16h30, plus d'une cinquantaine d'élèves de l'école ont pris d'assaut la Citadelle. Répartis en équipe, les enfants de la maternelle au CM2 ont participé à de multiples épreuves : chercher une clé dans des jarres remplies de substances étranges, répondre aux énigmes de Père Cita, faire les duels avec le maître du temps, exploser des ballons avec une sarbacane, traverser un parcours d'obstacle...

L'objectif était d'obtenir des clés permettant d'avoir des indices et de découvrir le mot codé qui ouvrait le coffre aux trésors.

Toutes les équipes ont gagné leur fabuleux trésor composé de bonbons et d'un diplôme de participation.

Le jeu s'est terminé dans la bonne humeur par un goûter. Enfants et bénévoles sont repartis enchantés de cette aventure partagée ensemble.

Pour la poursuite de nos activités nous avons toujours besoin de bénévoles alors n'hésitez pas à nous rejoindre ou venir nous aider.

Bonnes vacances à tous !





VIE SCOLAIRE

RENTREE SCOLAIRE

Inscriptions Scolaires 2017/2018 :

Vous pouvez inscrire votre (vos) enfant(s) qui aura atteint l'âge d'inscription à la maternelle à la rentrée de septembre 2017, à la Mairie aux jours et horaires suivants :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et 14h à 17h, le mercredi 9h à 12h.

Pour cette inscription, vous voudrez bien vous munir des documents suivants :

- Le carnet de santé,
- Le livret de famille (pour les parents divorcés attestation du conjoint autorisant l'inscription de l'enfant à l'école de Berson),
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, EDF, téléphone...),
- La carte d'allocataire de Caisse d'Allocation Familiales.

L'inscription de votre enfant ou de vos enfants ne sera définitive qu'après réception des documents ci-dessus.

Le certificat d'inscription nécessaire à l'inscription définitive de votre enfant ou de vos enfants auprès du Directeur de l'école, ne sera remis qu'en suivant.

La rentrée scolaire 2017/2018 des élèves de maternelle et primaire est prévue le Lundi 4 septembre 2017



CM1-CM2



GRANDE SECTION



CE1-CE2



CE2-CM2



CP- CM2

CARNAVAL

SORTIES DES MATERNELLES

Le mardi 4 avril : Les Maternelles ont assisté au concert « Ulysse et les Sirènes » - musique de Jacques Offenbach au Rocher de Palmer à Cenon.

Vendredi 14 avril : rencontre bal et jeux traditionnels à Saint Gervais.

« Les élèves de PS, MS, GS et CP sont allés à Saint Gervais pour une rencontre « Bal et Jeux Traditionnels » organisée par l'USEP. Il y avait beaucoup d'enfants, ceux de Berson et ceux de Saint Gervais qui, comme nous, avaient appris à danser « le soleil », « l'ours », « la polka de Pompogne dite polka bébé », « le bastringlo », « le saut du lapin ». Il y avait un bal et nous avons aussi fait des jeux.



VISITE DU COLLÈGE PAR LES CM2

La visite du collège a été l'occasion d'un projet « Rallye lecture » commun aux CM2 et à des classes de 6èmes. Il s'agissait de lire 5 livres chacun de son côté et d'inventer des questions dessus, en donnant plusieurs réponses dont une seule juste. Ce QCM a ensuite été compilé en un quizz de 50 questions.

Le quizz était sur 5 livres que nous devons lire. Il était assez facile et était sur ordinateur. On était en groupe avec des 6èmes. Il y avait en tout 50 questions divisées en deux parties. La première partie était sur 25 questions et était légèrement facile (c'était le matin avant la récréation). Ensuite nous sommes allés en récréation puis nous avons fait la dernière partie avec 25 questions. Les questions étaient déjà plus difficiles.

Ensuite nous sommes allés dans la cour le midi. Quand nous sommes arrivés au self il ressemblait à celui de l'école mais en plus grand. La salle où l'on a mangé était gigantesque ! Après avoir mangé, nous sommes allés ranger nos plateaux. Nous sommes sortis et nous avons joué dans la cour.

L'après-midi, des 6èmes nous ont fait la visite du collège. On a été divisé en trois groupes, il y avait deux 6èmes dans chaque groupe. Ils nous ont fait visiter le collège : les bâtiments, les cours de récréation et le secrétariat. Ils nous ont aussi fait visiter le bureau de la CPE et aussi le CDI (la bibliothèque). On est allé voir le réfectoire (la cantine) où l'on avait mangé et le foyer. Ils nous ont dit

les noms des bâtiments (bâtiment A, B, C et D). Ils nous ont aussi dit que le portail avait une certaine heure pour ouvrir et fermer. Ils nous ont expliqués que si on était malade ou si on avait mal quelque part on devait aller voir l'infirmière.

Puis il y a eu les résultats du « Rallye lecture ». Chacun a eu un prix : nous avons eu le droit de choisir un livre pour ceux qui n'étaient pas sur le podium. Quant aux gagnants (les trois premiers groupes), ils ont eu en plus un objet et ils ont été pris en photo. Après, nous sommes partis du collège et nous sommes rentrés à l'école.

Impressions des CM2 :

« C'était très bien, on s'est fait de nouveaux amis. C'était trop bien, génial. J'avais plus de jambe tellement j'ai couru ! Tout était bien, cool. On a revu des anciens élèves de Berson.

C'était compliqué quand tous les élèves du groupe n'avaient pas lu tous les livres. En plus, les 6èmes avaient plus d'exemplaires que nous. Dans mon équipe, une 6ème n'avait lu qu'un seul livre.

Dans la cour, j'étais gêné par les questions des collégiens. Certains sont venus nous voir sans nous connaître et ils m'ont demandé si je voulais me battre. »

Quatre élèves de CM2 auraient aimé gagner de plus gros livres. Quatre autres ont trouvé trop gros les livres de la sélection du rallye.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

Vacances de la Toussaint Fin des cours : vendredi 20 octobre 2017 après la classe

Reprise : lundi 6 novembre 2017 au matin

Vacances de Noël : Fin des cours : vendredi 22 décembre 2017 après la classe

Reprise : lundi 8 janvier 2018 au matin

Vacances d'hiver : Fin des cours : vendredi 9 février 2018 après la classe

Reprise : lundi 26 février 2018 au matin

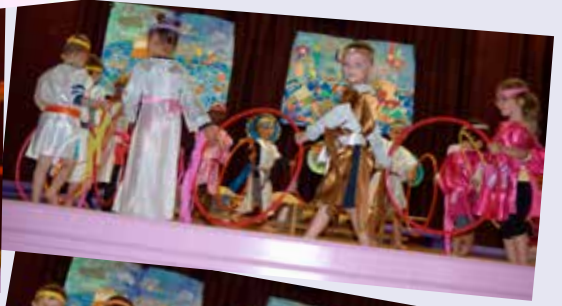
Vacances de printemps : Fin des cours : vendredi 6 avril 2018 après la classe

Reprise : lundi 23 avril 2018 au matin

Vacances d'été : Fin des cours : vendredi 6 juillet 2018 après la classe

(sous réserve de changement)

KERMESSE



INFOS SERVICES

LA MISSION LOCALE DE LA HAUTE GIRONDE

La Mission Locale, c'est quoi ?

La Mission Locale de la Haute Gironde accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, dans leurs démarches sociales et professionnelles. Avec un statut associatif, elle assure une mission de service public.



Ses domaines d'intervention ?

Vous pourrez être aidé dans votre orientation, dans votre choix de formation, dans vos démarches de recherche d'emploi...

La Mission Locale, c'est aussi : des aides à la mobilité, des locations de scooter, des permanences d'information sur le logement, sur la santé, de l'information sur vos droits.

Comment ça fonctionne ?

Avec ou sans RDV, un suivi personnalisé avec un conseiller vous est proposé près de chez vous pour vous accompagner dans votre parcours d'accès à la vie active.

Armées, promotion des métiers, mobilité, préparation aux entretiens, conseils juridiques...

Des intervenants associés à la Mission Locale font des permanences pour vous aider à avancer dans vos projets, vous aussi venez les rencontrer !

Mission Locale de la Haute Gironde
Antenne de Blaye
17 rue Saint Simon 33390 Blaye
Tél. : 05 57 42 89 75
www.mlhautegironde.org

Rejoignez-nous sur



CANICULE

RECOMMANDATIONS

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région. Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels.

Le Plan National Canicule 2017 est composé de 4 niveaux, correspondant aux seuils de vigilance météorologique :

- Niveau 1 : veille saisonnière
- Niveau 2 : avertissement chaleur
- Niveau 3 : alerte canicule
- Niveau 4 : mobilité maximale

Pour toutes questions, un numéro d'information est disponible du 1er juin au 31 août de 8 h à 20 h, du lundi au samedi hors jours fériés.

0 800 06 66 66

CANICULE INFO SERVICE



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour une information : 0800 06 66 66 ou 05 57 42 89 75
Une aide aussi pour l'accès à la culture et à la formation



LES RESTOS DU CŒUR

2-4 rue Saint AULAIRE
33390 BLAYE
Contact : 05 57 42 84 54
07 79 64 61 34
ad33.blaye@restosducoeur.org



Campagne d'été 2017

Jours et Horaires d'ouverture :

11 juillet- 12 juillet- 13 juillet- 25 juillet- 27 juillet- 28 juillet- 29 août- 31 août
1 septembre- 12 septembre- 14 septembre- 15 septembre- 26 septembre- 28 et 29 septembre
10 octobre- 12 octobre- 13 octobre- 24 octobre- 26 octobre- 27 octobre
7 novembre- 9 novembre- 10 novembre
Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h

Les RESTOS du CŒUR vous accueillent pour :

- l'aide alimentaire
 - l'aide à la personne
 - le micro-crédit
 - les vacances du cœur
- salon de coiffure (ouvert le mardi de 14h à 16h sur rendez-vous)

OPAH DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE

Habitat : des aides pour financer vos travaux

Les Communautés de Communes de Blaye, du Cubzaguais, de l'Estuaire et Latitude Nord Gironde ont reconduit depuis le 1er janvier 2017 l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays de la Haute Gironde (OPAH). C'est une nouvelle opportunité pour les propriétaires privés de bénéficier d'aides financières pour la rénovation de leur logement.

Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire d'un logement destiné à la location et vous souhaitez effectuer des travaux d'amélioration ? L'OPAH peut vous aider à améliorer le confort du logement, réduire vos factures d'énergie, faciliter l'autonomie de personnes âgées et à mobilité réduite, ou relouer votre bien en toute sécurité...

Contactez-nous, avant de commencer les travaux, afin de vérifier si vous remplissez les conditions d'accès aux aides et la liste des travaux financés.

Des permanences sont assurées toutes les semaines sans rendez-vous entre 9h et 12h : lundi à Bourg, mardi à Saint-André-de-Cubzac, mercredi à Blaye, jeudi à Saint-Savin et Braud-et-Saint-Louis.

Renseignements :

Caroline MACQUET : 06 75 24 09 29

Cyril GRENIER (CDC de l'Estuaire) : 05 57 94 03 85

Plateforme « ICARE » conseils en énergie : 05 24 73 86 22

L'OPAH 2011-2016 : Chiffres clés :

Un accompagnement gratuit et personnalisé :

Des aides pour vos travaux d'économie d'énergie

En complémentarité de l'OPAH, un nouveau dispositif pour faire des économies d'énergie est animé par le Pays de la Haute Gironde : la plateforme « ICARE » pour Infos Conseils et Accompagnement en Rénovation Énergétique. Le service d'ICARE est neutre, indépendant et gratuit.

Concrètement, des conseillers en énergie vous accompagnent dans la réduction de votre consommation d'énergie par des conseils, des estimations financières pour vos travaux ou des solutions simples à mettre en œuvre au quotidien... Aussi, des aides financières existent pour les propriétaires qui n'ont pas accès aux aides de l'OPAH, avec la possibilité de réaliser un diagnostic énergétique et des préconisations de travaux.

Renseignements avant travaux au :

05 24 73 86 22 ou icare@pays-haute-gironde.fr



DECLARATION DES RUCHES

Tous les ans, chaque propriétaire ou détenteur de ruches est tenu de déclarer ses ruches en précisant leur nombre et leur emplacement. Cette déclaration doit être effectuée entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année en cours, que le cheptel ait évolué ou non.

Déclaration en ligne ou formulaire cerfa 13995*04 à télécharger sur le site www.service-public.fr

LE MOUSTIQUE TIGRE



COUPEZ L'EAU

AUX MOUSTIQUES !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 oeufs.
Au contact de l'eau, ils donnent des larves.
C'est là qu'il faut agir.

**PARTOUT, SUPPRIMEZ
LES EAUX STAGNANTES !**

Dengue, chikungunya, zika
PROTÉGEONS-NOUS !



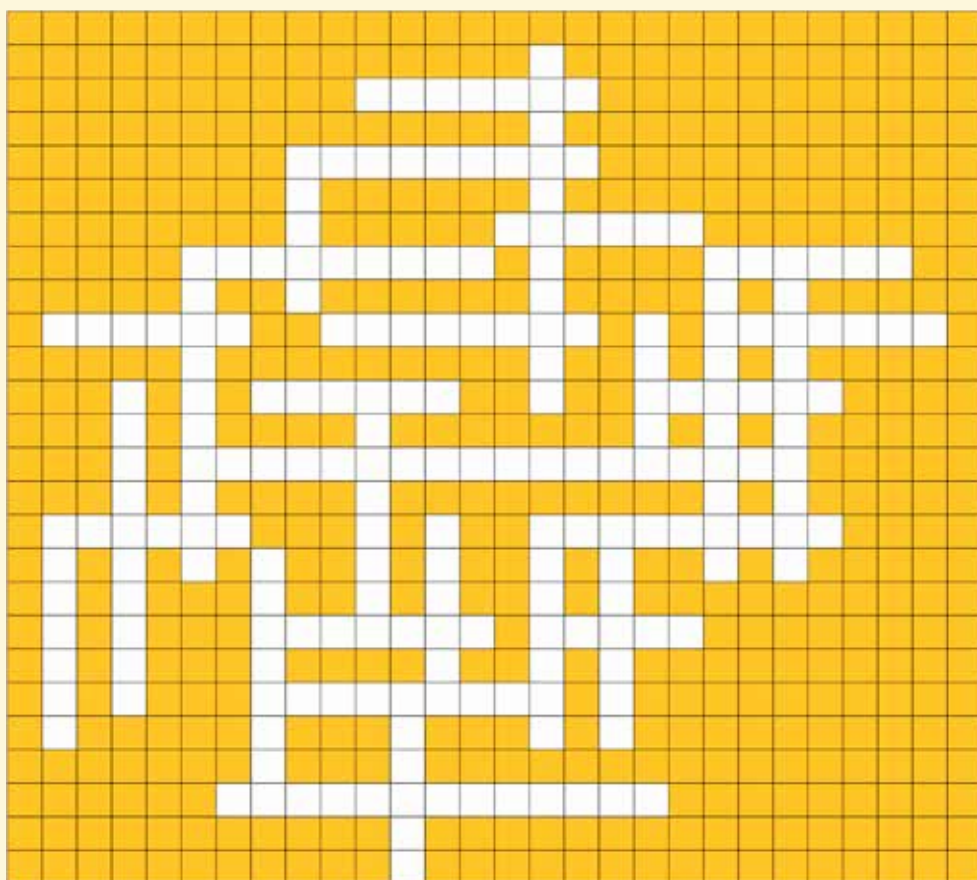
LE PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE POUR LES ENFANTS A VELO

Depuis le 23 mars 2017, les conducteurs et passagers de cycles âgés de moins de 12 ans ont l'obligation de porter, en circulation, un casque attaché et conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle. Le respect de cette obligation pourra être contrôlé et sanctionné par les forces de l'ordre.

Décret n°2016-1800 du 21 décembre 2016, JO du 22 décembre 2016.

JEUX de LIEUX-DITS

BOISSET	COULANDEAU
LA TUILERIE	MONTIL
GUITON	BARBEFER
SOURDIS	BEDANE
PRENAS	LES SABLES DE
MORTEFOND	PUYNARDS
ESTEVE	L'ESPERANCE
LES PIERRIERES	MILAN
AUBARAIL	LA GAMAYE
MONTIGNAC	LAVANCEAU
GRILLET	MONTS
LOUMEDE	BERTHENON
LEPUY	LE CAUD
LE CHAY	LES ABOUTETS
BOURDILLOT	
GENICOT	
BABEUF	
VANLINS	





BERSON

2017



Défi Sport

**le 10 SEPTEMBRE 2017
10H00 - 18H00**

**Animations gratuites pour les petits et les grands.
Nouveautés cette année : Mur d'escalade, escrime...**

Venez nombreux.

Avec la bienveillante participation d'Associations Bersonnaises.

COUPON-REPONSE à adresser ou à déposer, avec votre paiement à la Mairie,
avant le 06 septembre 2017 (délai impératif)

M. et/ou Mme _____
Assistera (ont) au déjeuner lors du Défi-Sport du 10 septembre 2017

Nombre de personnes

Adultes x 11 € =€

Enfants x 5 € = €
(jusqu'à 10 ans)

Total :€

(Paiement à l'ordre du Comité des Fêtes)

Contre remise d'un ticket repas

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi - Mardi - Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,

Le Mercredi : de 9 h à 12 h

Le Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Tél. 05 57 64 35 04 – Fax : 05 57 64 24 36 – e.mail : mairie-de-berson@wanadoo.fr

NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE A L'ACCES A LA CULTURE POUR LES JEUNES

Le Conseil Départemental de la Gironde a lancé depuis le 1er avril 2017 un nouveau dispositif d'aide à l'accès des jeunes à la vie culturelle baptisé :

« #JeunesCultureGironde »

Enjeux :

#JeunesCultureGironde est destiné à faciliter l'accès des jeunes de 6 à 18 ans aux sorties culturelles.

Objectif :

Son principe est de procéder au remboursement de coûts de billetterie engagés par les structures accueillant des jeunes.

Structures partenaires :

Toute structure de Gironde (associative, publique ou en délégation de service public) accueillant des jeunes dans un cadre éducatif, culturel ou de loisirs peut solliciter cette aide financière.

Il s'applique aux manifestations se déroulant en Gironde, relevant de tous les domaines artistiques et culturels, organisées par des organismes associatifs, publics, en délégation de service public ou des cinémas de proximité.

Contacts :

Direction de la Culture et de la Citoyenneté : jeunesculture@gironde.fr - 05.56.99.33.33- poste 50 19
ou 05 56 99 67 12

Site : <http://jeunesse.gironde.fr/jeunesse>

BRUIT DE VOISINAGE : Arrêté Préfectoral du 22 avril 2016

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers, à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, tronçonneuses, etc...ne peuvent être accomplis que durant les horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

LE SMICVAL

Depuis le 14 novembre 2016, l'entrée sur les pôles recyclage du SMICVAL se fait sur présentation d'une carte d'accès



A chacun sa carte

Gratuite, elle est délivrée sur simple demande. Elle donne accès à tous les pôles recyclage du territoire du SMICVAL et doit être présentée à chaque passage.



Comment obtenir votre carte d'accès :

En remplissant le formulaire de demande disponible :

- sur notre site internet www.smicval.fr

- sur demande auprès des services du Smicval : contact@smicval.fr ou 05 57 84 74 00

Votre demande de carte doit impérativement être accompagnée des justificatifs demandés :

Pour un particulier : justificatif de domicile de moins de 3 mois

Pour un professionnel : Extrait Kbis ou Extrait du registre des métiers ou URSSAF récapitulatif votre N° SIRET mentionnant la raison sociale et l'adresse du siège. • RIB / IBAN • Copie de la taxe foncière de l'établissement faisant apparaître la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)



CONCOURS COMMUNAL 2017

1 er PRIX

Berson Actualités JUILLET 2017 n°41 Ville de Berson
Directeur de la Publication : Jacky Roturier, Maire
Comité de la Rédaction : Commission communication et services numériques
Mise en page et impression : P.B.C
Les articles des associations sont rédigés par leurs membres
Edité à 1000 exemplaires.